



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 03 AVRIL 2025

OBJET : DÉCISIONS D'APPLICATION BUDGÉTAIRE – SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

L'an deux mille vingt-cinq et le trois Avril à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est rassemblé
à la salle des fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, sous la présidence de
Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN.

Étaient présents :

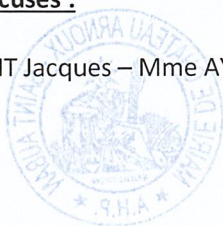
M. VILLARD René – M. BENOIT Gérard – Mme OBELISCO Francine – M. ROVIRA Marc – Mme FALAIX Evelyne –
M. JULLIEN Bernard – Mme PELEGRINA Geneviève – M. JULIEN Guillaume – Mme PIERRAT Brigitte (Absente à partir
du point 6) – M. RISSO Gilbert – Mme BARDIES Frédérique – M. CARMONA Alain – M. HERNANDEZ Antoine –
Mme SZAFRANSKI Nathalie – M. FAYET Stéphane – Mme SACCO Virginie – M. DI GIOVANNI Alexandre –
M. BERTRAND Philippe – Mme GIACHINO Lisa – M. DELAHAYE Guy – Mme ORSINI Chantal – M. MEGUEDMI Smaïl –
Mme PIOZIN Patricia.

Ont donné procuration :

Mme PIERRAT Brigitte a donné procuration à Mme BARDIES Frédérique (à partir du point N° 6)
Mme LAQUET Laura a donné procuration à M. VILLARD René
M. RICHELME Jean-Marc a donné procuration à M. BERTRAND Philippe

Absents excusés :

M. DALCANT Jacques – Mme AYMES Patricia – Mme UGHETTO Wendy – Mme TOUMANI Soréa.



Mme FALAIX Evelyne a été désignée secrétaire de séance.

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 03 Avril 2025.
Délibération N° DM_20250403N032

OBJET : DÉCISIONS D'APPLICATION BUDGÉTAIRE – SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Monsieur Gérard BENOIT, adjoint délégué aux finances, expose à l'assemblée, la proposition pour l'attribution des subventions de fonctionnement dont les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2025 aux Associations selon l'état remis aux membres de l'assemblée.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal est invité à délibérer.

OUI CET EXPOSE, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, A LA MAJORITE (PAR 6 VOIX "CONTRE" ET 19 VOIX "POUR") :

- **APPROUVE** l'attribution de subventions aux associations selon l'état annexé à la présente délibération.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

PUBLIEE LE : T ☒ NT ☐ NOMENCLATURE N° 7-5	CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LE TROIS AVRIL DEUX MILLE VINGT-CINQ. FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME, Le Maire,  René VILLARD 
--	--